

REGLEMENT

Concernant : LA GENTLEMEN "MARCEL HOCQUAUX" - 4^{ème} édition
Dimanche 26 Août 2018

ARTICLE 1 - NATURE DE LA MANIFESTATION

L'association Alliance Cycliste Compétition (A2C), affiliée à la FFC et à l'UFOLEP, organise le **Dimanche 26 Août 2018 à Vigy** une épreuve cycliste de type **Gentlemen**.

Les caractéristiques de « La Gentlemen Marcel Hocquaux » sont les suivantes :

Un parcours chronométré sur une distance d'environ 22 kms : 2 boucles de 11km autour de la commune de Vigy.

Epreuve de type « contre la montre » par équipe de deux concurrents.

Départ échelonné à partir de 9h00. Chaque équipe démarre individuellement. L'association avec une autre équipe en cours d'épreuve est interdite.

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux cyclistes masculins et féminins, ainsi qu'aux handisportifs(ves), licenciés(ées) UFOLEP, FFC et aux non licenciés(ées).

L'organisateur distinguera les équipes OPEN des équipes GENTLEMEN :

Equipe OPEN : aucune restriction d'âge pour les participants

Équipe GENTLEMEN : au moins un des participants a 40 ans au jour de l'épreuve

Les cyclistes licenciés devront joindre une photocopie de leur licence (si non jointe au bulletin d'inscription, elle sera obligatoirement à présenter lors du retrait du dossard).

Les cyclistes non licenciés(ées) devront joindre un certificat médical attestant qu'ils(elles) ne présentent pas de contre-indication à la pratique du cyclo sport - ou cyclisme de compétition. Ce certificat médical est à joindre impérativement avec le bulletin d'inscription.

ARTICLE 3 - INSCRIPTIONS

Les inscriptions peuvent se faire à l'aide du feuillet « bulletin d'inscription » à adresser à :

Alliance Cycliste Compétition

3 Rue du Bicentenaire

57280 Semécourt

Pour plus d'informations : 06 52 40 93 80

Les droits de participation s'élèvent à 30 € par équipe.

L'engagement est ferme et définitif. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.

Tout inscrit s'engage de facto à détenir une assurance le garantissant pour tout accident envers lui-même ou un tiers.

L'inscription est personnelle et nominative, elle ne peut être ni échangée ni cédée.

L'organisation limite le nombre de participants à 30 équipes de 2 en classement OPEN, et 90 équipes en classement GENTLEMEN.

ARTICLE 4 - CATEGORIES DES EQUIPES

Classement des équipes GENTLEMEN :

Catégorie 1 : 58 - 69 ans

Catégorie 2 : 70 - 79 ans

Catégorie 3 : 80 - 89 ans

Catégorie 4 : 90 - 99 ans

Catégorie 5 : 100 - 109 ans

Catégorie 6 : 110 - 119 ans

Catégorie 7 : 120 - 129 ans

Catégorie 8 : + 130 ans

Catégorie 9 : Femme

Catégorie 10 : Mixte

Classement des équipes OPEN :

1^{ère} équipe OPEN

1^{ère} équipe OPEN Femme

1^{ère} équipe OPEN Mixte

ARTICLE 5 - RECOMPENSES :

La remise des récompenses aura lieu à la Mairie de Vigy.

Un repas sera offert aux participants pour clôturer cette manifestation.

ARTICLE 6 - MESURES D'ORDRE :

Sécurité :

Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour tous, sur la totalité du parcours, sous peine d'être mis hors course.

De même, il est impératif de respecter le code de la route et de n'utiliser que la partie droite de la chaussée.

Des signaleurs à poste fixe seront néanmoins mis en place dans les endroits les plus dangereux. Vous devrez vous conformer à leurs directives.

Une assistance médicale appropriée sera présente (poste de secours basé à Vigy), en liaison avec SAMU et pompiers.

Les voitures suiveuses sont interdites, dangereuses, irrespectueuses des autres participants.

Tout engagé ayant un véhicule personnel d'assistance sera disqualifié.

Identification :

Chaque équipe sera identifiée par un numéro (dossard ou plaque de cadre).

Respect de l'environnement :

Il est formellement interdit de jeter vos déchets sous peine d'exclusion.

Contrôle :

Le départ et l'arrivée auront lieu à Vigy. L'accès sera fléché.

Les concurrents devront se conformer aux directives des commissaires lors de leur mise en place dans les sas de départ.

Le parcours sera intégralement fléché.

Assistance :

Vous devrez assurer votre propre dépannage mécanique (crevaison, ...).

Arrivée :

Vous trouverez un stand accueil près duquel les résultats seront affichés.

Une fois la ligne d'arrivée franchie, vous n'êtes plus sous la responsabilité de l'organisation. Le service médical restera néanmoins à votre disposition jusqu'à votre départ du site.

Droit à l'image :

En participant à cette manifestation, vous acceptez que l'organisation puisse utiliser votre image (photos, vidéos) pour la promotion et la diffusion, sous toutes ses formes (vidéos, journaux, photos papier, site internet, ...). Tout désaccord avec cette clause devra être formalisé par écrit et accusé en réception par l'organisation, 8 jours au moins avant la date de l'épreuve.

ARTICLE 7 - ACCUEIL ET SERVICES :

Remise des dossards :

La remise des dossards (ou plaque de cadre) s'effectuera sur place, à Vigy, à partir de 8h le Dimanche 26 Août 2018.

Un fléchage sera mis en place pour vous guider vers le parking et le lieu d'accueil.

Parking véhicules:

A Vigy, les parkings d'accueil d'une capacité adaptée seront aménagés près de la zone de départ. Un fléchage sera mis en place pour vous guider.

Sanitaires :

Des toilettes seront à votre disposition sur le village d'accueil, situées près de la zone de départ et des parkings.

Espace de douches :

Des douches seront mises à votre disposition à votre arrivée.

NOTE : LES ORGANISATEURS SE RESERVENT LE DROIT DE MODIFIER LE
PRÉSENT RÈGLEMENT SI LES CIRCONSTANCES LES Y OBLIGENT.